

Avec ses 230 centres en France il y a toujours un Cnam près de chez vous !

le cnam

LA FORMATION sur mesure



le cnam

www.cnam.fr

Nos formations certifiantes en droit du numérique/RGPD

Pôle d'excellence en droit du numérique et fort d'une équipe enseignante composée de professionnels et d'enseignants-chercheurs reconnus, le Cnam s'est imposé comme le premier organisme public de formation au droit des données à caractère personnel. Il forme chaque année plusieurs centaines de professionnels au RGPD et à la réglementation « Informatique et libertés ».

Les certificats de spécialisation du Cnam

Le certificat est un diplôme d'établissement délivré par le Cnam. Les certificats de spécialisation sanctionnent des formations professionnalisées et ciblées qui peuvent répondre à des besoins de spécialisation ou de formation complémentaire.

Certificat de spécialisation

Délégué à la protection des données (CS52)

- Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de délégué à la protection des données (DPO) interne ou externe (ou de référent RGPD), à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, d'organismes publics ou d'associations, de professions réglementées ou d'activités de consulting externe ;
- Dans le contexte du RGPD, de la loi française sur la protection des données personnelles et des nouveaux textes européens à venir (paquet données), identifier les nouvelles contraintes opérationnelles pour les professionnels ainsi que les chantiers « métiers » à mettre en œuvre à court et moyen terme.

Certificat de spécialisation

Cybersécurité et RGPD (CS126)

- Connaître le cadre juridique et les référentiels applicables au droit de la sécurité des systèmes d'information et de la cybersécurité en France et en Europe ;
- Être sensibilisé aux problématiques cybernétiques telles que la connaissance des réseaux, des systèmes et l'étude de leur fonctionnement, et des risques liés aux cybermenaces ;
- Identifier les cas d'usage en lien avec les enjeux de sécurité des systèmes d'information et cyber en entreprise ou en structure publique, et savoir établir les plans d'actions associés ;
- Connaître les acteurs de la régulation cyber en France et en Europe (ANSSI, CNIL, ENISA, etc.) ;
- Disposer des savoir-faire et des bonnes pratiques pour réagir en cas d'intrusion dans un système informatique ou en cas de violation de données.

Public concerné et modalités de délivrance du certificat

Nos certificats en droit du numérique sont suivis par une grande variété de publics : des juristes d'entreprise, de collectivités locales ou d'administrations, d'associations, des délégués à la protection des données (DPO) ou référents « RGPD », des professions réglementées, des responsables conformité, des déontologues, des personnes en charge du contrôle interne de la gestion des risques ou de l'audit interne, des personnels de directions qualité, de DSI ou par des RSSI disposant d'une sensibilisation à la dimension juridique, des DRH, des consultants.

L'auditeur s'inscrit aux unités d'enseignement (UE) à la carte et valide le cursus à son rythme. Une fois la totalité du cursus validé, le diplôme peut être obtenu sur la plateforme du Cnam.

Programme du CS Délégué à la protection des données

Code	Intitulé de l'UE	Crédits	Semestre
DNT104	Droit du numérique	4	S1
DNT105	Métier du délégué à la protection des données (DPD/DPO)	6	S2
DNT106	Étude de cas – Mise en situation professionnelle RGPDtique	4	S2

Programme du CS Cybersécurité et RGPD

Code	Intitulé de l'UE	Crédits	Semestre
DNT104	Droit du numérique	4	S1
DNT108	Droit de la cybersécurité	6	S2

Nos autres formations en droit du numérique

Law and Policy of Digital Services (DNT107) - in english

- Gain comprehensive knowledge and expertise in the Digital Services Act and the Digital Markets Act by understanding the provisions and implications of both regulations.
- Develop advisory skills for legal compliance in digital services by acquiring the necessary knowledge and skills to provide effective advice to companies and administrations regarding their legal obligations.
- Stay updated on key legal developments relating to digital services by understanding the recent legal developments in e-commerce, online content moderation, liability of intermediaries, competition in digital markets.

Équipe pédagogique

La coordination des enseignements est assurée par Guillaume Desgens-Pasanau, magistrat, professeur des universités associé au Cnam, ancien directeur juridique de la CNIL, et par Dr. Suzanne Vergnolle, maître de conférences au Cnam. L'équipe pédagogique est complétée d'intervenants externes experts dans leur domaine (juristes CNIL, DPO, avocats, RSSI, etc.).

Droit de la propriété intellectuelle dans l'environnement numérique (DNT201)

- Comprendre les principes fondamentaux de la propriété intellectuelle et les différents types de droits de propriété intellectuelle ;
- Analyser les défis spécifiques liés à la propriété intellectuelle dans le contexte numérique, tels que la protection des œuvres en ligne, les droits des utilisateurs et la contre-façon numérique ;
- Examiner les problématiques émergentes de la propriété intellectuelle dans les domaines des médias sociaux et de l'intelligence artificielle ;
- Développer des compétences en recherche juridique et en analyse critique notamment sur des cas pratiques.

Modalités d'enseignement

Les UE sont proposées en cours du soir et en formation à distance nationale (cours à distance par vidéo et accès à une plateforme d'*e-learning*). Certains cours sont assurés sous format « hybride », soit une partie effectuée en distanciel pour la mise à disposition des contenus pédagogiques, l'autre en présentiel pour des corrigés et la réalisation de cas pratiques à visée opérationnelle.



Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification :

le cnam **Qualiopi**
processus certifié 
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs en situation de handicap :
handi.cnam.fr

Équipe pédagogique nationale
Droit et immobilier
3, rue Conté - 75003 Paris
Bureau 35.2.39

droit.cnam.fr

Contact

Yasmina Nabbach,
gestionnaire pédagogique
01 58 80 87 93
par_cnam.droit@lecnam.net